

ORIGINAL - À RENVOYER À :

Service fédéral des Pensions
 Tour du Midi
 1060 BRUXELLES
 BELGIQUE

Épargner notre planète et votre argent ?
 Complétez et soumettez ce formulaire
 en ligne sur www.mypension.be !

Demande de régularisation de périodes d'études pour salariés

Depuis le 1^{er} décembre 2017, une nouvelle législation est entrée en vigueur concernant l'admissibilité de périodes d'études pour le calcul de la pension. Si vous avez besoin de plus d'informations avant de remplir ce formulaire, vous pouvez surfer sur www.rachetezvosetudes.be, vous rendre dans un de nos Pointpensions ou appeler notre numéro spécial Pension : 1765 depuis la Belgique (gratuit) et +32 78 15 1765 depuis l'étranger (payant).

1 Vos données personnelles

- Votre numéro du Registre national (il figure au verso de votre carte d'identité) :

. . - . (à remplir obligatoirement)

- Numéro de téléphone :
- Adresse e-mail :

Uniquement si vous résidez à l'étranger et que vous ne connaissez plus votre numéro bis, remplissez les données ci-dessous de manière correcte et complète :

Prénom et Nom de naissance :

Date de naissance :

Rue n° :

CP LOCALITE :

PAYS :

2 Quel diplôme/certificat ou titre équivalent avez-vous obtenu ? Quels stages professionnels avez-vous réalisés ? Indiquez les périodes d'études ou de stages ci-dessous.

Pour chaque période, vous devez joindre une copie du diplôme/certificat/Titre obtenu.

Pour le stage, une copie de l'attestation de l'institution auprès de laquelle il a été effectué.

- Diplôme/certificat/ contrat d'apprentissage/ stage professionnel :

.....

Période : du au (jour/mois/année).

- Diplôme/certificat/ contrat d'apprentissage/ stage professionnel :

.....
.....

Période : du au (jour/mois/année).

3 Quelle(s) période(s) d'études ou de stage souhaitez-vous régulariser ?

Je souhaite régulariser la ou les périodes suivantes :

du au

du au

du au

Fait à (lieu) : ; le (date)

Signature :